



CONSERVATOIRE  
BOTANIQUE NATIONAL  
BREST

## FLORE DU TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'IROISE

Bilan des connaissances et enjeux de  
conservation - 2025



2025

## Soutien financier



## Partenariat technique et scientifique



## RÉSUMÉ

Le territoire de la Communauté de communes du Pays d'Iroise, situé au nord-ouest du département du Finistère, offre une grande diversité de paysages et d'habitats naturels. Il accueille également des stations de plantes à haute valeur patrimoniale, qu'elles soient protégées ou non. Certaines de ces espèces présentent un fort enjeu de conservation à l'échelle départementale, régionale voire nationale.

Pour la période 2023-2026, la Communauté de communes du Pays d'Iroise s'engage à approfondir la connaissance de la richesse de son patrimoine naturel à travers la réalisation d'un Atlas de la Biodiversité Intercommunale. Dans ce cadre, elle a sollicité l'appui du Conservatoire botanique national (CBN) de Brest afin de l'accompagner dans l'élaboration d'un diagnostic des enjeux floristiques de son territoire.

Le présent document fait état des connaissances de la flore vasculaire et de la bryoflore ainsi que les enjeux floristiques du territoire. Ce travail est élaboré à la suite du bilan des connaissances existantes élaboré en 2023 et des données issues des inventaires effectués durant l'année 2024 et 2025 par le CBN de Brest et son réseau de correspondants bénévoles.

<b>Citation conseillée</b>	Quéré E., Caillaud M.-V., Sellin V., 2025 - <i>Flore du territoire de la Communauté de communes du Pays d'Iroise. Bilan des connaissances et enjeux de conservation - 2025</i> . Communauté de communes du Pays d'Iroise. Brest : Conservatoire botanique national de Brest. 25 p.		
<b>Mots-clés</b>	Flore vasculaire ; Synthèse ; Enjeux ; Atlas de la biodiversité		
<b>Expertise sollicitée</b>	VF		
<b>Domaine</b>	04/12/2025		
<b>Version / indice</b>	Photo 1 : <i>Hyocyamus niger</i> (J. Geslin /CBN de Brest)		
<b>Photographie de couverture</b>	Photo 2 : An Aochou Diez, Plouarzel (M.-V. Caillaud /CBN de Brest)		
<b>Critères de diffusion</b>			
Document confidentiel	Non	Obligation de diffusion du document par le commanditaire	Oui
Présence de données à caractère personnel	Non	Présence de données sensibles	Non
Autorisation de diffusion ou de citation donnée par les auteurs	Oui		
Statut de diffusion : accès libre			

# FLORE DU TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'IROISE

Bilan des connaissances et enjeux de conservation

2025



Recommandations concernant la diffusion.

Ce document est diffusé sans aucune contrainte d'usage.

**Étude réalisée par** l'antenne Bretagne du Conservatoire botanique national de Brest

**Partenariat technique et scientifique :** Communauté de commune du Pays d'Iroise

**Responsable projet :** Emmanuel Quéré –  
m.quere@cbnbrest.com

**Rédaction :** Emmanuel Quéré & Marie-Violaine Caillaud

**Crédit photo :** Marie-Violaine Caillaud, Julien Geslin

**Relecture et avis :** Marion Hardegen

**Collaboration interne :** Eva Burguin & Service Information  
Géographique : Vanessa Sellin & Florian Nivault

# Table des illustrations

<i>Tableau 1 : Méthode d'évaluation des espèces à enjeux</i>	6
<i>Tableau 2 : Nombre d'espèces à enjeu présentes sur le territoire de la Communauté de communes du Pays d'Iroise</i>	13
<i>Tableau 3 : Liste des espèces présentant des enjeux de conservation observées depuis 2000</i>	15
<i>Tableau 4 : Liste des espèces exotiques envahissantes observées sur la Communauté de communes du Pays d'Iroise</i>	19

## Sommaire

<b>1. INTRODUCTION</b>	<b>3</b>
<b>2. METHODE</b>	<b>4</b>
2.1. Présentation du site d'étude	4
2.2. Recueil et synthèse des données disponibles	4
2.2.1. Référentiel taxonomique utilisé	5
2.2.2. Synthèse des informations par commune	5
2.2.3. Définition des espèces à enjeu	5
2.2.3.1. Flore à forte valeur patrimoniale	5
2.2.3.2. Méthode d'évaluation	6
2.2.3.3. Flore exotique envahissante	7
2.3. Inventaires de terrain	7
2.3.1. Progression des inventaires communaux	7
2.3.2. Recherche et actualisation les stations des espèces à enjeux	7
<b>3. RESULTATS DES PROSPECTIONS 2024 ET 2025</b>	<b>7</b>
3.1. Secteurs prospectés	7
3.2. Nombre d'observations et d'espèces	8
3.2.1. Synthèse des inventaires	8
3.2.2. Bilan des inventaires par commune	9
3.3. Flore vasculaire à forte valeur patrimoniale	13
3.3.1. Synthèse	13
3.3.2. Espèces retrouvées ou observées en 2024 et 2025	13
3.3.3. Espèces recherchées mais non revues en 2024-2025	14
3.3.4. Liste complétée des espèces à enjeux sur le territoire	15
3.3.5. Répartition des espèces à enjeu de conservation sur le territoire de la CCPI	18
3.4. Espèces exotiques envahissantes	18
<b>4. CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES</b>	<b>21</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE</b>	<b>22</b>

# 1. Introduction

Le territoire de la Communauté de communes du Pays d'Iroise est situé au nord-ouest du département du Finistère. Majoritairement constitué de communes littorales, il est réputé pour son patrimoine naturel d'une grande richesse, notamment en raison de ses stations de plantes rares et à forte valeur patrimoniale, qu'elles soient protégées ou non. Certaines de ces espèces présentent de forts enjeux de conservation, à l'échelle départementale, régionale, voire nationale.

C'est dans le cadre de l'appel à projets "Atlas de la Biodiversité" lancé par l'Office Français de la Biodiversité que la Communauté de communes du Pays d'Iroise a été retenue pour son projet de création d'un Atlas de la Biodiversité Intercommunale (ABI), couvrant l'ensemble de son territoire. Démarré en juin 2023 et pour une durée de trois ans, l'ABI a pour objectifs principaux de rassembler et d'enrichir les connaissances sur le patrimoine naturel, ainsi que d'identifier et d'intégrer les enjeux de préservation de cette biodiversité dans les politiques publiques locales et intercommunales. Dans ce cadre, la Communauté de communes a fait appel au Conservatoire botanique national (CBN) de Brest pour l'accompagner dans l'élaboration d'un diagnostic du patrimoine de la flore et des lichens de son territoire.

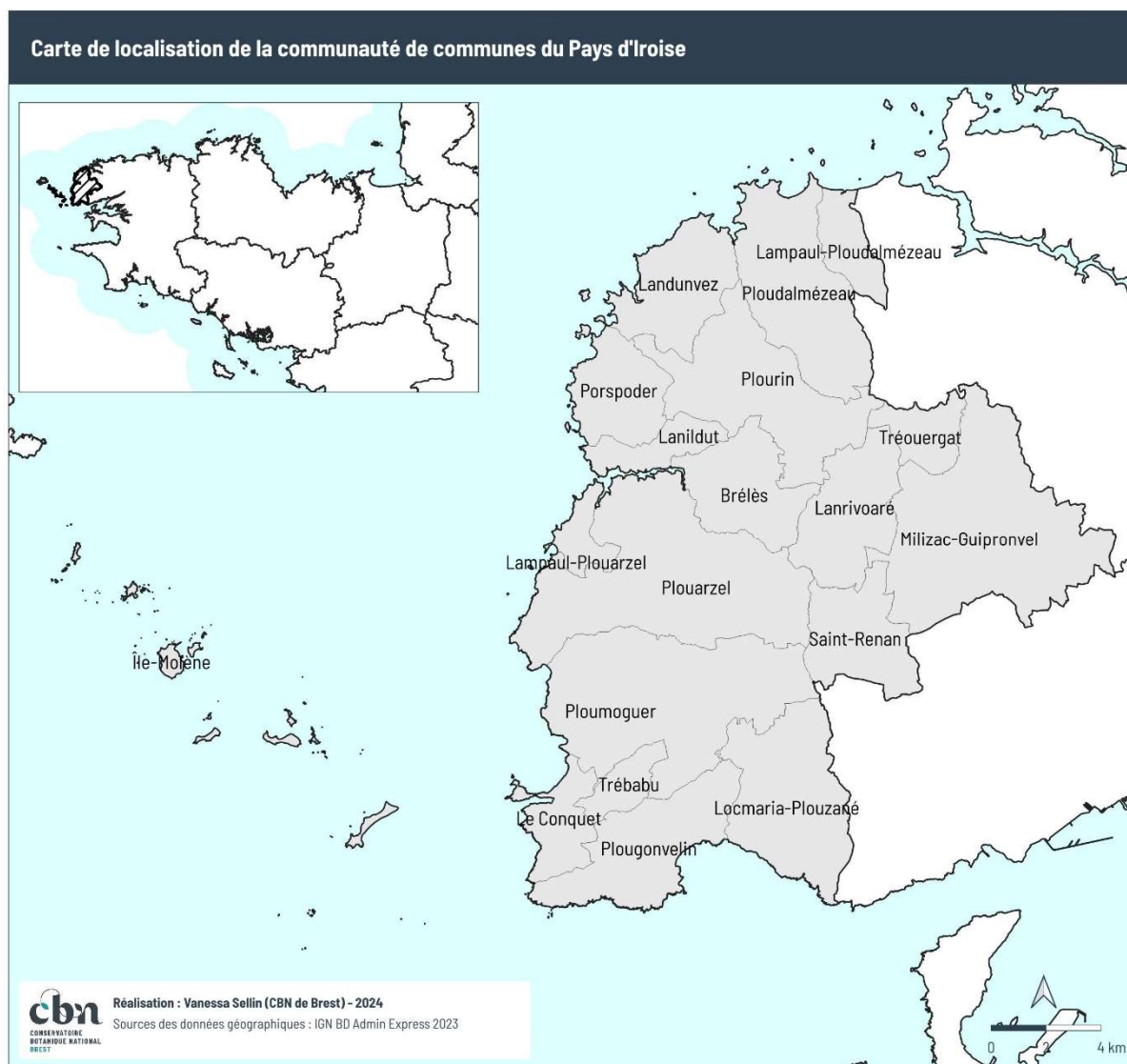
Le Conservatoire Botanique a adressé en début d'année 2024 à la Communauté de communes du Pays d'Iroise un premier bilan (Burguin & Sellin, 2024), préliminaire aux inventaires de terrain, issu de la synthèse de ses bases données et des analyses associées.

Le présent document s'intéresse aux inventaires effectués durant les années 2024 (Guillaumeau, 2024) et 2025 par le CBN de Brest, par ses partenaires et par son réseau bénévole de correspondants. Il dresse l'état des connaissances concernant la flore vasculaire (Trachéophyte), la bryoflore, les characées et les lichens de ce territoire et y présente les espèces végétales à forte valeur patrimoniale.

## 2. Méthode

### 2.1. Présentation du site d'étude

La Communauté de communes du Pays d'Iroise (CCPI), située sur la côte nord-ouest du Finistère, regroupe dix-neuf communes et s'étend sur une superficie de 317,10 km<sup>2</sup> (**Carte 1**). Sa population d'environ 49 000 habitants est répartie de manière inégale entre les différentes communes, en raison de son environnement littoral, mais également de sa proximité avec Brest. La commune de Saint-Renan est la plus peuplée de la CCPI.



Carte 1 : Territoire d'étude – Communauté de communes du Pays d'Iroise

### 2.2. Recueil et synthèse des données disponibles

Les résultats de la synthèse des connaissances existantes en 2023 (Burguin E. & Sellin V., 2024) ont été utilisés pour orienter les recherches de terrain lors de deux campagnes de prospections en 2024 et 2025. La méthode est rappelée ici.

Le diagnostic du patrimoine floristique du territoire de la CCPI se base en premier lieu sur les données disponibles au CBN de Brest. En tant qu'observatoire régional de la flore sauvage, le CBN de Brest centralise en effet un nombre important de données floristiques issues d'inventaires de terrain et de la bibliographie (rapports d'études, articles scientifiques).

**Consultation de la base Calluna du Conservatoire botanique national de Brest** : cette base de données centralise des données de localisation des espèces de trachéophytes, de bryophytes, de characées et de lichens sur son territoire d'agrément, provenant de sources bibliographiques ou de terrain, avec différentes échelles de recueil et de validité

(données communales, zones d'inventaires localisées au 1/25 000e, au 1/5 000e ou encore précisément pointées au GPS). Ces données sont issues :

- Soit de la méthodologie de l'**inventaire permanent** du Massif armoricain (Magnanon, 1992) conduit par le Conservatoire botanique national de Brest et son réseau d'observateurs bénévoles : recensement des espèces observées à l'intérieur d'un contour de prospection, recueil des données à l'échelle du 1/25 000e, ou au 1/5 000e, voire avec pointage GPS (pour les données de localisation des espèces rares et menacées notamment).  
Pascal Gautier de la CCPI a notamment fourni au CBN de Brest une couche SIG de ses observations floristiques sur le territoire de la CCPI (plantes rares & EEE).
- Soit d'informations (avec ou sans contours digitalisés) provenant du dépouillement de **sources bibliographiques**. L'échelle du recueil est également variable ;
- Soit de suivis d'espèces réalisés selon le protocole « **Suiviflore** » dans le cas de suivi d'espèces à forte valeur patrimoniale : géolocalisation précise de l'espèce (au GPS ou sur orthophotographie) et renseignement d'informations concernant les effectifs, la surface de la station, l'écologie et la biologie de l'espèce, les menaces ou atteintes constatées, l'évaluation de l'état de la station, etc.

### 2.2.1. Référentiel taxonomique utilisé

La nomenclature des espèces suit le référentiel taxonomique national (Taxref v18). Les correspondances avec le référentiel taxonomique du CBN de Brest (R.N.F.O., consultable en ligne : [www.cbnbrest.fr/rnfo/](http://www.cbnbrest.fr/rnfo/)) sont établies dans les restitutions (si différent de Taxref v18).

### 2.2.2. Synthèse des informations par commune

Un croisement géographique des données disponibles dans les bases de données du Conservatoire botanique avec les périmètres de chaque commune a été effectué. Ce croisement permet de connaître le nombre d'observations floristiques par commune et d'établir une liste des espèces présentes dans chaque commune. Il peut arriver que des zones d'inventaire intersectent les limites communales. Dans le cadre du présent bilan, les zones d'inventaires présentes dans plusieurs communes sont rattachées à la commune sur laquelle la surface de la zone d'inventaire est la plus importante. La synthèse des données permet de mettre en avant les communes les mieux connues et les plus riches d'un point de vue floristique. Elle permet par ailleurs d'obtenir des informations sur l'actualité des inventaires.

### 2.2.3. Définition des espèces à enjeu

#### 2.2.3.1. Flore à forte valeur patrimoniale

L'évaluation des enjeux de conservation floristiques est basée sur la méthode proposée par M. Hardegen & E. Quéré (2019). Cette méthode permet de hiérarchiser les enjeux liés à la **flore vasculaire** d'un site en se basant sur des critères de vulnérabilité et de responsabilité biologique régionale. Elle tient donc compte du degré de menace d'une espèce en France et en Bretagne (Listes UICN Bretagne et UICN France métropolitaine), des arrêtés de protection et de la responsabilité de la Bretagne pour la conservation de l'espèce en France. La méthode classe les espèces en enjeu de conservation « majeur, très fort, fort, réglementaire ».

Notons que cette méthode ne prend pas en compte les **bryophytes, lichens et characées**, en raison d'un manque de connaissances sur ces groupes. Pour ces groupes taxonomiques, en l'absence de liste réglementaire ou d'évaluation (exception faite des taxons relevant de la directive Habitats-Faune-Flore, pour lesquels le territoire de la CCPI n'est pas concerné), l'estimation de la rareté régionale (à dire d'expert) constitue une base de réflexion.

Listes de référence prises en compte :

- Arrêté interministériel du 20 janvier 1982 relatif à la liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire, modifié par les arrêtés du 15 septembre 1982 (JORF du 14 décembre 1982, p. 11147), du 31 août 1995 (JORF du 17 octobre 1995, pp. 15099-15101), du 14 décembre 2006 (JORF du 24 février 2007, p. 62) et du 23 mai 2013 (JORF du 7 juin 2013, texte 24)

- Arrêté du 23 juillet 1987 relatif à la liste des espèces végétales protégées en Bretagne complétant la liste nationale. NOR : ENVN8700161A
- UICN France & FCBN & AFB & MNHN (éds), 2018 - *La Liste rouge des espèces menacées en France. Chapitre flore vasculaire de France métropolitaine*. Paris : UICN France. 32 p., <https://uicn.fr/liste-rouge-flore/>
- Quéré E., Magnanon S., Brindejonec O., 2015 - *Liste rouge de la flore vasculaire de Bretagne. Evaluation des menaces selon la méthodologie et la démarche de l'UICN*. DREAL Bretagne / Conseil régional de Bretagne / FEDER Bretagne. Brest : Conservatoire botanique national de Brest. 44 p. + 3 annexes.
- Magnanon S., 1993 - Liste rouge des espèces végétales rares et menacées du Massif armoricain. *E.R.I.C.A.*, 4 : 1-22.

### 2.2.3.2. Méthode d'évaluation

Le tableau ci-dessous synthétise la démarche mise en place permettant l'évaluation des enjeux de conservation de la flore vasculaire à l'échelle de la Bretagne.

Tableau 1 : Méthode d'évaluation des espèces à enjeux

Représentativité	Catégorie Listes rouges France et/ou Bretagne (prise en compte : catégorie la plus élevée)						
	RE	CR	EN	VU	NT	LC	DD
5	Non revu	Enjeu majeur			Enjeu très fort	Pas d'enjeu particulier	
4					Enjeu très fort		
3							
2							
1							

Statuts listes rouges Bretagne et France : CR : en danger critique ; EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi menacé, LC : non menacé, DD : données insuffisantes.

La catégorie « **espèces à enjeu de conservation majeur** » regroupe ainsi les espèces à la fois rares et menacées (catégories CR (et CR\*), EN et VU des listes rouges France et Bretagne) et fortement représentés en Bretagne (plus de 20% des mailles de leur occurrence française se situent en Bretagne).

La catégorie « **espèces à enjeu de conservation très fort** » comprend :

1. les espèces rares et menacées (catégories CR (et CR\*), EN et VU des listes rouges France et Bretagne), moins fortement représentées en Bretagne (moins de 20% des mailles de leur occurrence française se situent en Bretagne) ;
2. les espèces évaluées « quasi menacées » (Listes rouges France et Bretagne) et fortement représentées en Bretagne (plus de 20% des mailles de leur occurrence française se situent en Bretagne).

La catégorie « **espèces à enjeu de conservation fort** » regroupe toutes les autres espèces évaluées « quasi menacées » (Listes rouges France et Bretagne).

Pour les espèces protégées ne relevant pas d'un enjeu de conservation lié à leur statut de menace sur une des listes rouges récentes, il est proposé de les regrouper dans une catégorie « **4 - Enjeu réglementaire** ».

Par ailleurs, une cinquième catégorie rassemble les espèces ne répondant pas aux critères précédents mais figurant sur la liste « rouge » du Massif armoricain (Magnanon, 1993). En effet, cette liste, rédigée sur la base des connaissances disponibles au début des années 1990, mériterait d'être réactualisée. En l'attente d'une nouvelle évaluation à l'échelle du territoire biogéographique du Massif armoricain, les espèces présentes dans cette liste élaborée, restent intéressantes à considérer, d'autant qu'elles se développent souvent dans des habitats menacés. Cette catégorie est intitulée : **5 - Autres espèces intéressantes**.

### 2.2.3.3. Flore exotique envahissante

La synthèse identifie également les espèces exotiques envahissantes (plantes « invasives ») présentes sur le territoire de la Communauté de communes du Pays d'Iroise (CCPI). La liste de référence utilisée pour l'identification des espèces invasives est :

- BURGUIN E., 2024 - *Liste des plantes vasculaires exotiques envahissantes en Bretagne. Liste 2024*. DREAL Bretagne. Région Bretagne. Brest : Conservatoire botanique national de Brest. 35 p. + 3 annexes.

## 2.3. Inventaires de terrain

À partir de cette synthèse, les botanistes du CBN de Brest ont orienté leurs inventaires en 2024 et 2025 pour combler les lacunes identifiées dans les analyses de la base de données. Les objectifs des inventaires de terrain étaient les suivants :

- Compléter l'inventaire des communes les moins explorées du territoire en visitant tous types d'habitats naturels ;
- Rechercher les espèces à enjeu sur le territoire, dont les dernières observations remontaient à plusieurs années.

### 2.3.1. Progression des inventaires communaux

Les trois communes les moins prospectées avant les campagnes d'inventaires de 2024 et 2025 étaient l'Île-Molène (553 observations), Ploumoguier (927 observations) et Trébabu (1 020 observations). Dans la mesure du possible, les inventaires de 2024 et 2025 ont été tournés vers ces communes et les secteurs des autres communes dont la connaissance moins aboutie par rapport aux autres les rend prioritaires pour les prospections de terrain.

### 2.3.2. Recherche et actualisation des stations des espèces à enjeux

Sur toutes les communes du territoire, au moins une espèce à enjeu de conservation a été signalée à plus ou moins court terme (données plus ou moins anciennes). De ce fait, la recherche d'espèces rares a pu, dans un premier temps, être couplée avec les inventaires complets des communes les moins connues. Dans un second temps, les stations d'espèces rares d'autres communes ont également été recherchées en 2024 et 2025.

Les espèces exotiques envahissantes (EEE) n'ont pas été spécifiquement recherchées. Elles ont cependant été pointées précisément lorsqu'elles ont été rencontrées au cours des inventaires.

## 3. Résultats des prospections 2024 et 2025

### 3.1. Secteurs prospectés

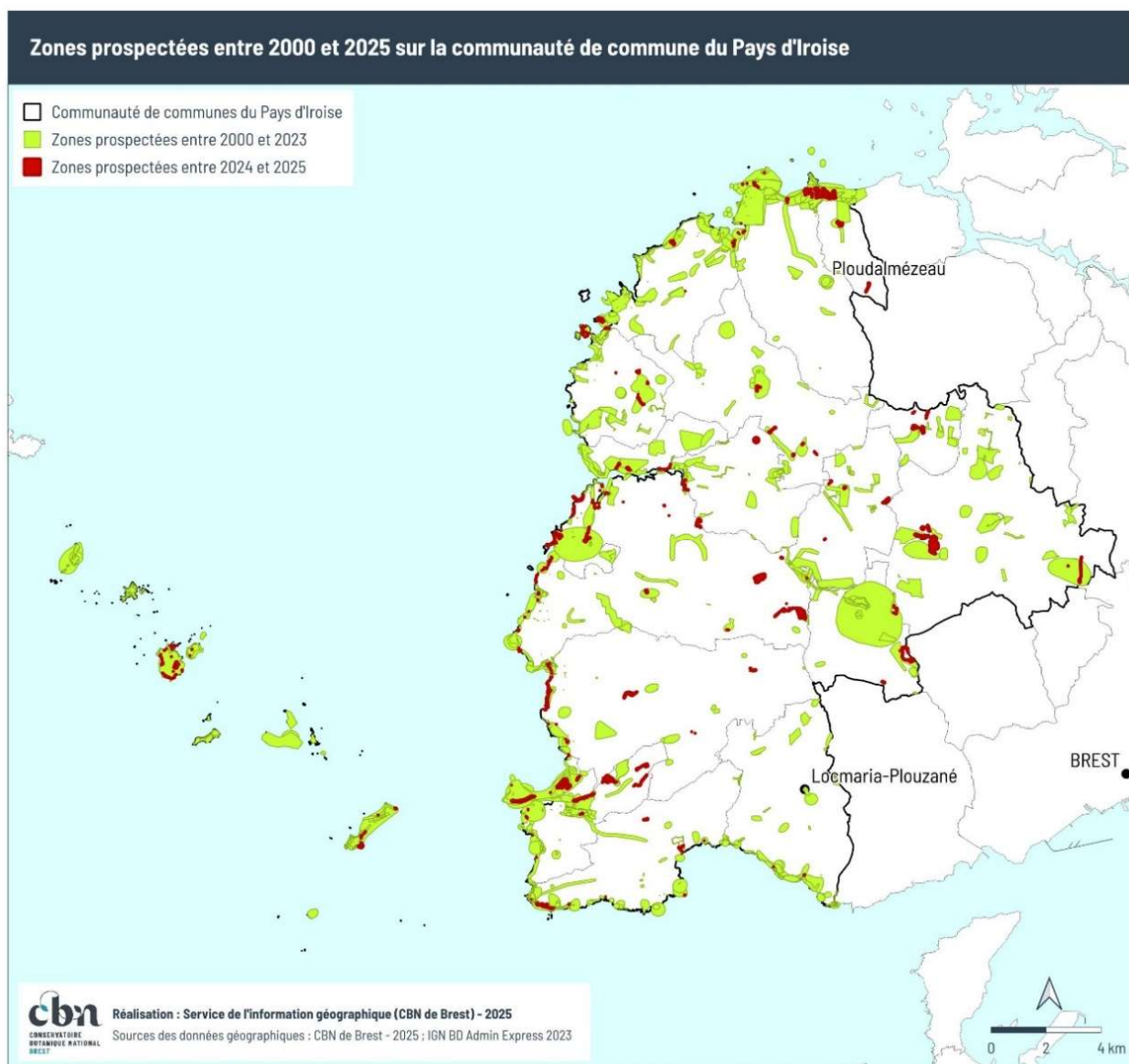
En 2024 et 2025, l'ensemble des communes de la CCPI ont été visitées par les botanistes du CBNB, en ciblant les habitats naturels, les secteurs les moins connus sur ces territoires et/ou les stations d'espèces à enjeux à réactualiser.

Durant l'année 2025, les inventaires ont été priorisés sur les communes n'ayant pas été visitées en 2024 (Lanildut et l'Île-Molène notamment) tout en continuant les prospections sur les autres communes afin d'augmenter au maximum la couverture d'inventaire sur ce territoire et retrouver des stations d'espèces rares.

La **Carte 2** illustre cette stratégie de priorisation.

Les nouveaux inventaires de 2024 et 2025 (en rouge) ont ciblé :

- les communes et les secteurs les moins explorés du territoire ;
- certains domaines forestiers privés dont l'autorisation de prospection a été donnée par les propriétaires ;
  - domaine de Keranflec'h (Milizac-Guipronvel)
  - domaine de Kermorvan (Trébabu)
  - domaine de Kervéatoux (Plouarzel)
- les stations d'espèces végétales à fort enjeu de conservation non revues récemment.



Carte 2 : Zones prospectées de 2000 à 2025

## 3.2. Nombre d'observations et d'espèces

### 3.2.1. Synthèse des inventaires

En total, près de 42000 observations botaniques ont été faites sur l'ensemble du territoire de la CCPI, dont plus de 6000 issues des inventaires de 2024 et 2025.

	Nombre d'observations avant 2024	Nombre d'observations en 2025
Trachéophytes	33678	39606
Bryophytes	158	639
Lichens	1560	1560
Characées	0	7

1330 espèces ont ainsi été répertoriées, dont :

- 915 concernant la flore vasculaire (= trachéophytes) ;
- 152 pour la bryoflore (= bryophytes) ;
- 2 pour les characées (charophytes = algues évoluées des eaux douces et saumâtres) ;
- 261 pour les lichens.

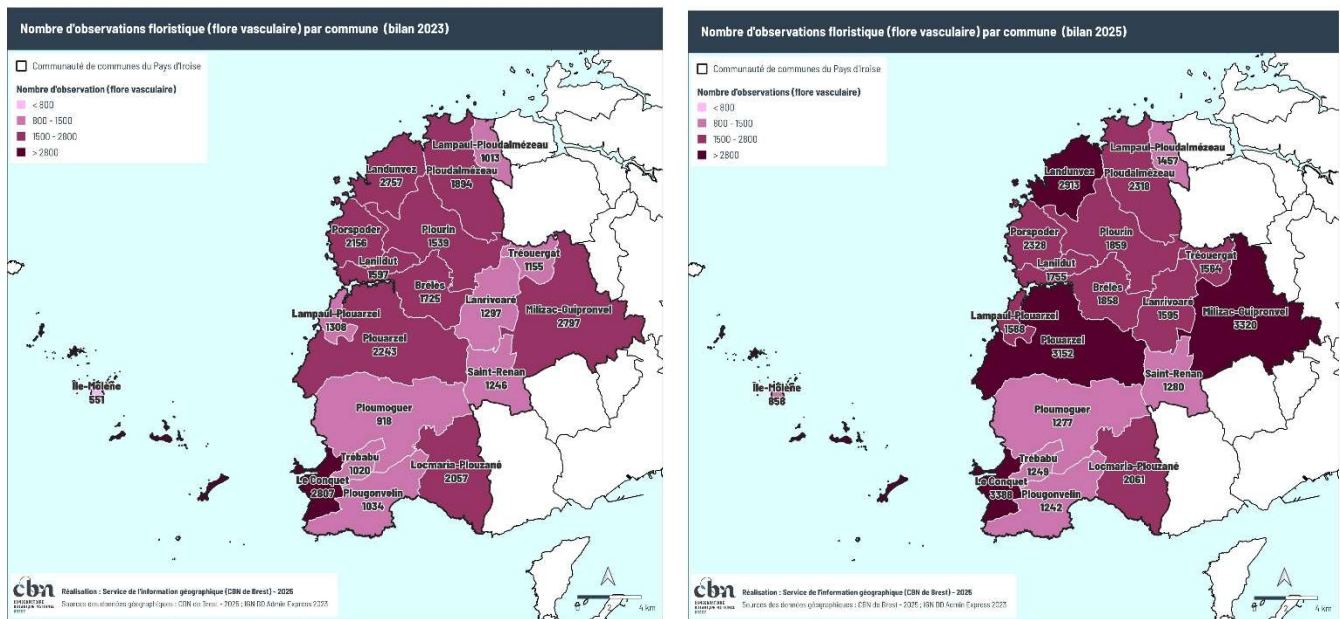
	Nombre d'espèces avant 2024	Nombre d'espèces en 2025
Trachéophytes	886	915
Bryophytes	91	152
Lichens	261	261
Characées	0	2

### 3.2.2. Bilan des inventaires par commune

Les cartes ci-dessous comparent les nombres d'observations et d'espèces par communes en 2023, lors de l'état des lieux de 2023 réalisé avant le commencement de l'ABI puis en 2025, après les deux campagnes d'inventaire. Elles présentent successivement les résultats pour la flore vasculaire (= trachéophytes), la bryoflore (= bryophytes), les characées (charophytes = algues évoluées des eaux douces et saumâtres) et les lichens.

- Flore vasculaire

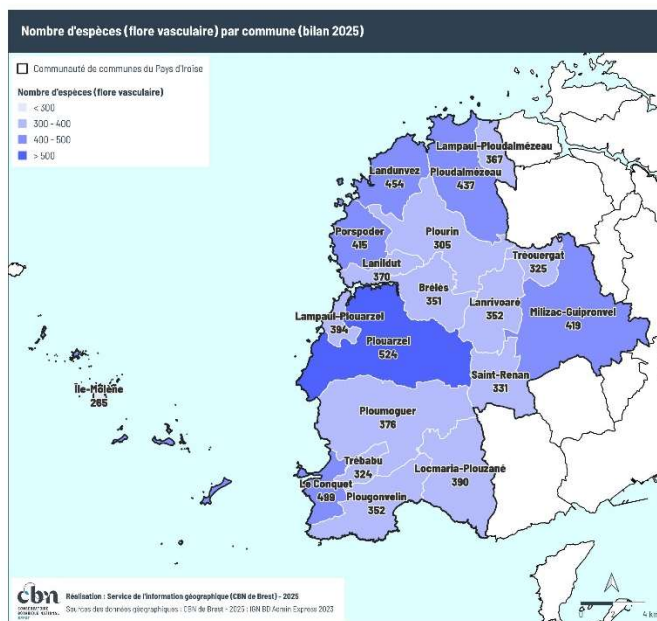
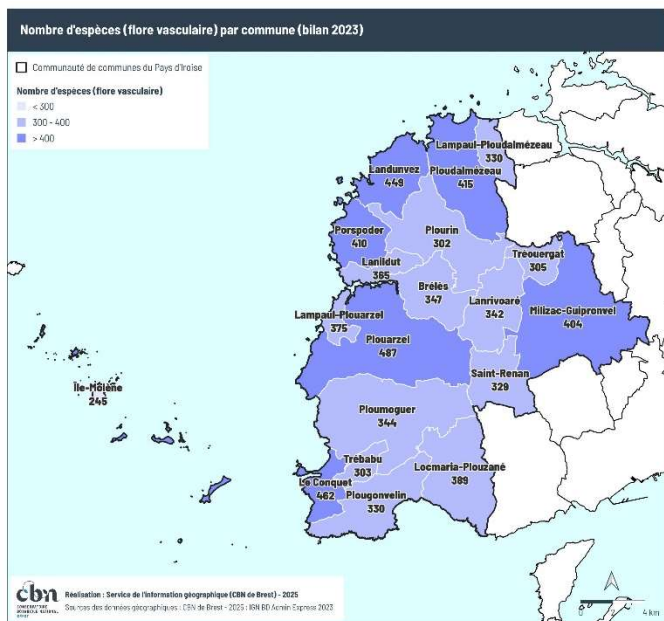
Les **Cartes 3 et 4** illustrent la pression d'observation et le nombre des espèces de la flore vasculaire par commune en 2023 puis 2025.



Carte 3 : Nombre d'observations de flore vasculaire par commune de 2000 à 2023 (à gauche) puis en 2025 (à droite)

Les inventaires de 2024 et 2025 ont ciblé les communes les moins explorées du territoire mais également des domaines forestiers privés (Milizac-Guipronvel ; Trébabu ; Plouarzel) et des secteurs abritant des stations d'espèces végétales à fort enjeu de conservation.

Ainsi les efforts de prospections ont été répartis sur l'ensemble des communes de la CCPI avec un objectif atteint de 1000 observations de plantes vasculaires par commune (à l'exception de l'île-Molène).

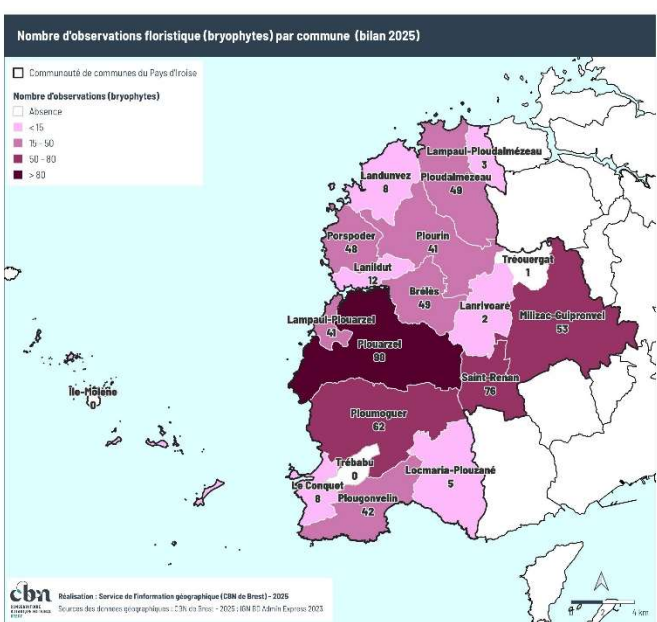
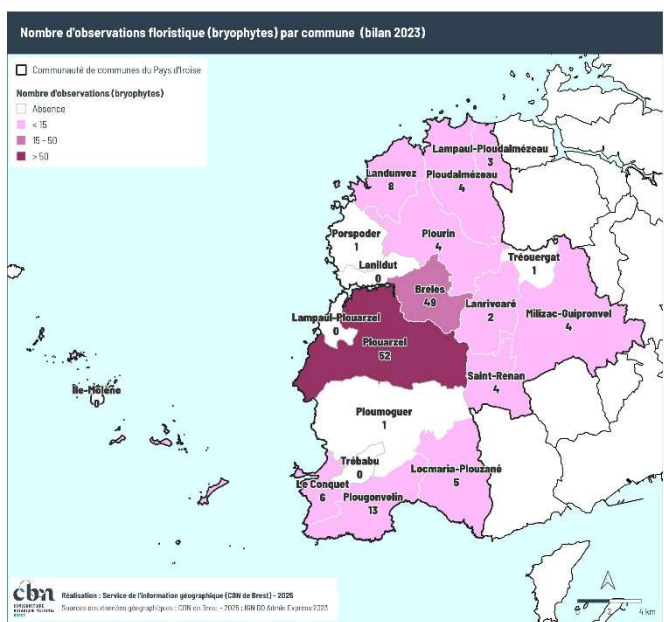


Carte 4 : Nombre d'espèces de flore vasculaire par commune de 2000 à 2023 (à gauche) puis en 2025 (à droite)

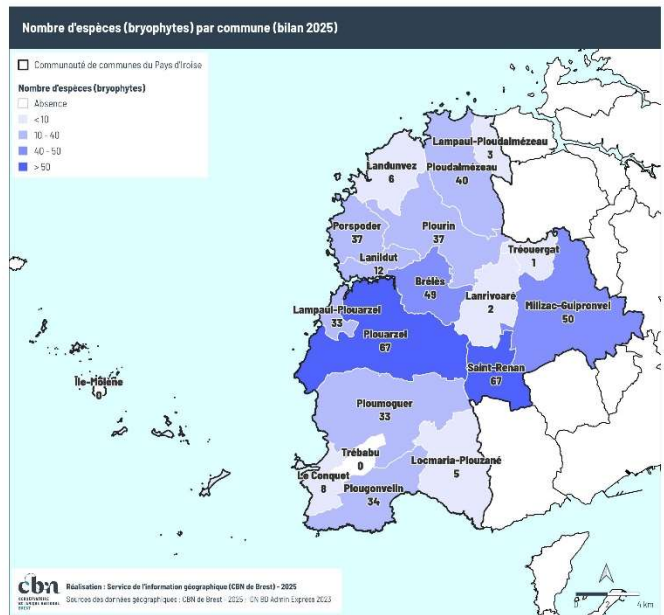
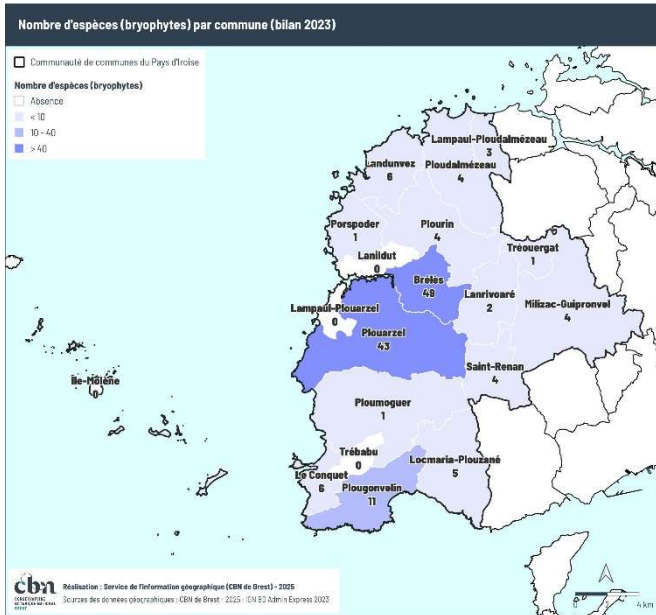
L'actualisation des inventaires de trachéophytes sur le territoire de la CCPI montre logiquement un plus grand nombre d'espèces dans les communes littorales, lesquelles présentent une plus grande diversité de milieux dont des habitats dunaires et de falaises. A l'intérieur des terres, la commune de Milizac-Guipronvel, qui abrite toujours d'intéressants espaces boisés et des prairies humides oligotrophes, est la plus riche avec plus de 400 espèces de plantes vasculaires recensées.

- Bryophytes

Les Cartes 5 et 6 illustrent la pression d'observation et le nombre des espèces de bryophytes par commune en 2023 puis 2025.



Carte 5 : Nombre d'observations de bryophytes par commune de 2000 à 2023 (à gauche) puis en 2025 (à droite)

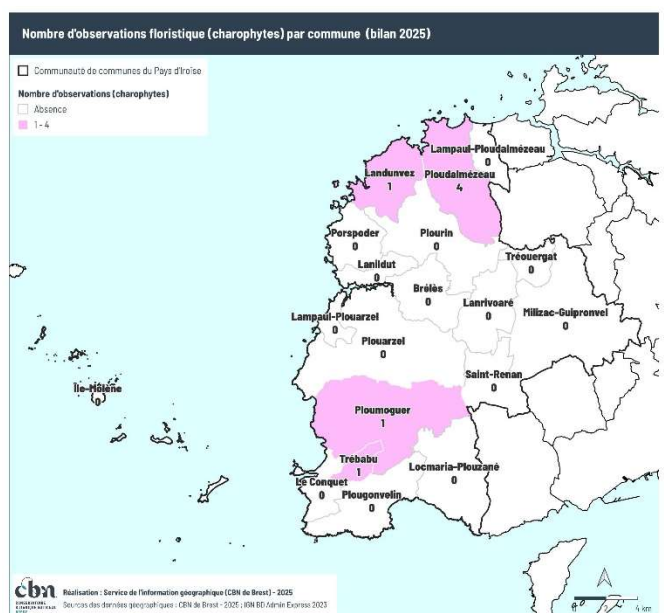
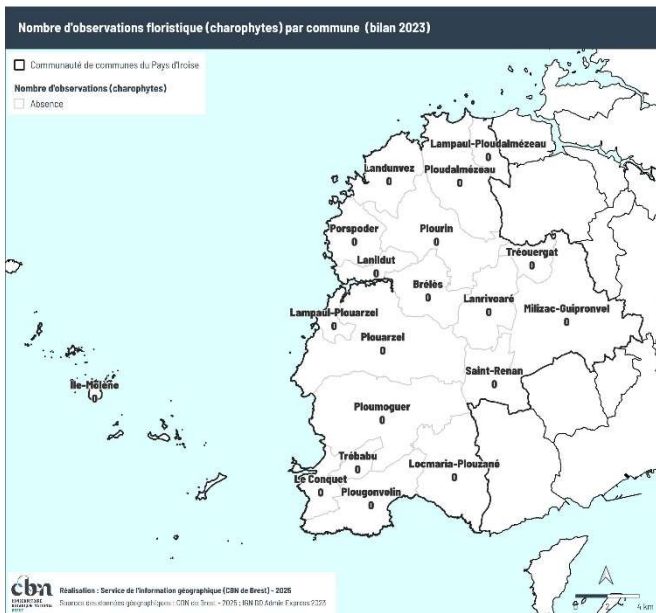


Carte 6 : Nombre d'espèces de bryophytes par commune de 2000 à 2023 (à gauche) puis en 2025 (à droite)

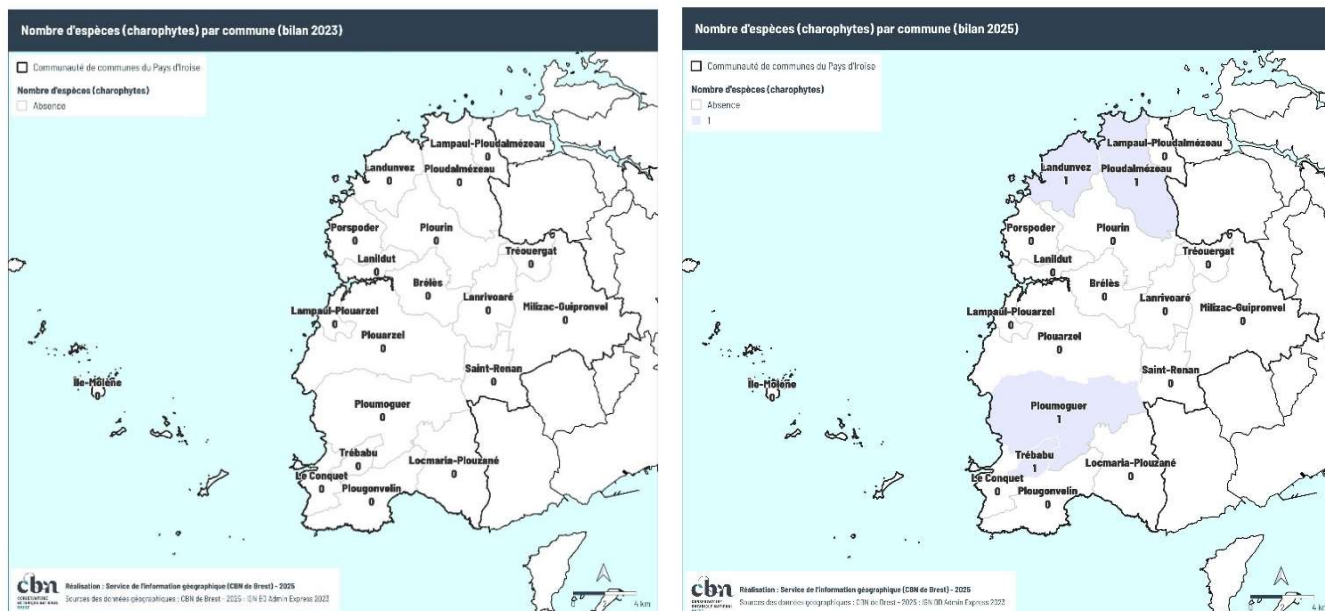
Avant 2023, les inventaires bryophytiques sur le territoire de la CCPI étaient très limités avec seulement trois communes (Brèles, Plouarzel, Plougonvelin) à plus de 10 observations et 10 espèces observées. Durant la période 2023-2025 de l'ABI, des inventaires complémentaires (mais minimes en raison du temps disponibles) ont été réalisés dans la quasi-totalité des communes. Seules l'île Molène et Trebabu ne disposent d'aucun recensement bryophytique.

- Charophytes

Les Cartes 7 et 8 illustrent la pression d'observation et le nombre des espèces des charophytes par commune concernant en 2023 puis 2025.



Carte 7 : Nombre d'observations de charophytes par commune de 2000 à 2023 (à gauche) puis en 2025 (à droite)



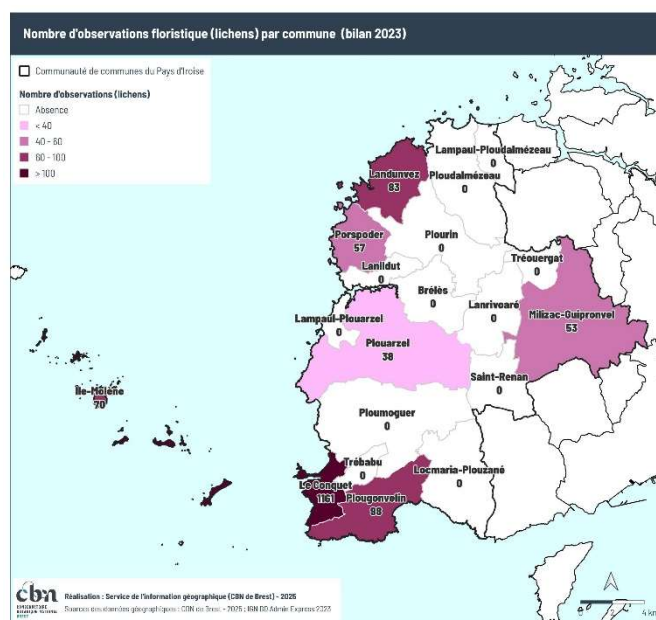
Carte 8 : Nombre d'espèces de charophytes par commune de 2000 à 2023 (à gauche) puis en 2025 (à droite)

La recherche des Characées n’a pas été ciblée lors des inventaires botaniques réalisés dans le cadre de l’ABI. Leur recensement a été fortuit, principalement lors des inventaires de Trachéophytes. Ainsi 2 espèces (*Nitella flexilis* et *Chara vulgaris*) ont été observés sur les communes de Landunvez, Ploudalmézeau, Ploumoguier et Trébabu.

Un inventaire charophytique des dépressions intradunales, notamment sur les communes de Lampaul-Ploudalmézeau et Ploudalmézeau, permettrait probablement de contacter de nouvelles espèces.

- Lichens

La Carte 9 illustre la pression d’observation des lichens par commune en 2023.



Carte 9 : Nombre d’observations de lichens par commune de 2000 à 2023

Entre 2000 et 2023, plusieurs inventaires lichéniques sur le territoire de la CCPI ont été réalisés mais de manière très limitée et principalement sur le littoral. Seule la commune intérieure de Milizac-Guipronvel avait fait l’objet de relevés. Durant la période de l’ABI, aucun nouvel inventaire n’a été réalisé par manque de temps et de personnes qualifiées pour identifier ce groupe taxonomique si particulier.

### 3.3. Flore vasculaire à forte valeur patrimoniale

#### 3.3.1. Synthèse

Le territoire de la Communauté de communes du Pays d'Iroise présente un nombre important d'espèces de flore vasculaire à forte valeur patrimoniale (**Tableau 2**). Depuis 2000, 61 espèces à enjeu de conservation ont été observées (découvertes ou confirmées) sur le territoire, parmi lesquels 31 espèces présentent un enjeu de conservation « fort », « très fort » ou « majeur ». Le **Tableau 3** dresse le bilan de ces espèces et les présente par catégorie d'enjeu de conservation, puis par ordre alphabétique. Depuis l'an 2000, ce sont 32 espèces à enjeu qui n'ont pas été revues sur le territoire : la majorité de ces espèces sont des données anciennes issues de la bibliographie (cf. **Annexe 1**).

**Tableau 2** : Nombre d'espèces à enjeu présentes sur le territoire de la Communauté de communes du Pays d'Iroise

	Nombre d'espèces observées sur le territoire depuis 2000		
	Toutes dates confondues	De 2000 à 2023	En 2025
1-Enjeu majeur	1	1	0 *
2-Enjeu très fort	30	12	6
3-Enjeu fort	24	18	7
4-Enjeu réglementaire	11	9	5
5-Autres espèces intéressants	28	21	11
<b>Total</b>	<b>94</b>	<b>61</b>	<b>29</b>

\* L'unique espèce à enjeu majeur de conservation avait précédemment été surclassée dans les listes d'espèces à enjeu en Bretagne. Il s'agissait en fait d'une espèce occasionnelle (*Lathyrus japonicus subsp.maritimus* (L.) P.W. Ball. 1968), non indigène dans la région. Dans le bilan des inventaires 2024-2025, cette espèce n'a donc pas été prise en compte dans la liste des espèces à enjeux.

Le temps imparti pour l'inventaire floristique dans le cadre de l'ABI a nécessité de faire un choix dans la recherche des taxons. Une priorité de prospection a été donnée aux stations d'espèces considérées comme d'enjeu très fort à fort. Au cours des années 2024 et 2025, les inventaires du CBN de Brest au sein de territoire de la Communauté de Communes du Pays d'Iroise ont ainsi permis d'inventorier et de mettre à jour la répartition et l'état de conservation pour 30 espèces à forte valeur patrimoniale ; les 32 autres espèces à forte valeur patrimoniale n'ont pas été revues (8 taxons) ou non recherchées (22 taxons).

#### 3.3.2. Espèces retrouvées ou observées en 2024 et 2025

*Anogramma leptophylla* : observée en 2025 à Plougonvelin

*Carex pairae* : revue en 2024 à Ploumoguier

*Cochlearia officinalis* : revue en 2024-2025 à Lampaul-Plouarzel, Landunvez, Lanildut, Le Conquet, Plouarzel, Plougonvelin, Ploumoguier et Porspoder

*Comarum palustre* : observée en 2025 à Milizac-Guipronvel

*Crambe maritima* : revue en 2024-2025 sur l'île-Molène, Lampaul-Plouarzel, Le Conquet, Plouarzel, Ploudalmézeau, Plougonvelin, Porspoder

*Cynoglossum officinale* : observée en 2025 au Conquet

*Dactylorhiza praetermissa* : revue à Ploudalmézeau

*Drosera intermedia* : revue en 2024-2025 au Conquet

*Eleocharis quinquefolia* : revue en 2024 à Locmaria-Plouzané

*Epipactis palustris* : revue en 2024-2025 à Lampaul-Ploudalmézeau et Ploudalmézeau

*Eryngium maritimum* : revue en 2024-2025 à Lampaul-Ploudalmézeau, Le Conquet, Plouarzel et Ploudalmézeau

*Exaculum pusillum* : observée en 2025 à Porspoder

*Hyoscyamus niger* : revue en 2025 sur l'île-Molène

*Isoetes histrix* : revue en 2025 sur l'île-Molène

*Lepidium latifolium* : revue en 2025 sur l'île-Molène

*Liparis loiselii* : observée en 2024 sur Lampaul-Ploudalmézeau ; revue en 2025 sur Ploudalmézeau  
*Lotus parviflorus* : revue en 2024 au Conquet  
*Ophioglossum azoricum* : revue en 2024 à Plouarzel  
*Ophioglossum lusitanicum* : revue en 2024-2025 à île-Molène, Landunvez et Le Conquet  
*Ophrys apifera* : revue en 2025 au Conquet  
*Ornithopus pinnatus* : revue en 2025 au Conquet  
*Parentucellia latifolia* : revue en 2024 au Conquet  
*Pedicularis palustris* : revue en 2024 à Milizac-Guipronvel et à Tréouergat  
*Pinguicula lusitanica* : revue en 2025 au Conquet  
*Rumex rupestris* : revue en 2025 au Conquet et Plouarzel  
*Salix repens subsp. repens* : revue en 2025 sur Ploudalmézeau  
*Schoenus nigricans* : revue en 2025 sur Ploudalmézeau  
*Solanum dulcamara subsp. marinum* : revue en 2025 sur l'île-Molène, Le Conquet et Ploumoguier  
*Tractema verna* : revue en 2024-2025 à île-Molène, Lampaul-Plouarzel, Le Conquet, Plouarzel, Ploudalmézeau et Ploumoguier  
*Triglochin palustris* : revue en 2024 à Landunvez, Le Conquet et Plouarzel

### 3.3.3. Espèces recherchées mais non revues en 2024-2025

*Carex acutiformis* : non revue à Ploudalmézeau  
*Dactylorhiza incanata* : non revue à Ploudalmézeau  
*Drosera intermedia* : non revue à Milizac-Guipronvel  
*Drosera rotundifolia* : non revue à Milizac-Guipronvel et Guipronvel  
*Isoetes histrix* : non revue en 2025 sur Le Conquet  
*Lepidium campestre* : non revue en 2024 sur Le Conquet  
*Narthecium ossifragum* : non revue à Milizac-Guipronvel  
*Ophrys aranifera* : non revue à Ploudalmézeau  
*Pinguicula lusitanica* : non revue à Milizac-Guipronvel et Plouarzel  
*Plantago media* : non revue à Landunvez, Plougouvelin, Ploudalmézeau et Ploumoguier (un doute subsiste sur les déterminations antérieures)  
*Rhynchospora alba* : non revue à Milizac-Guipronvel  
*Sagina nodosa* : non revue à Ploudalmézeau  
*Spiranthes aestivalis* : non revue à Ploudalmézeau  
*Triglochin palustris* : non revue à Ploudalmézeau

A l'intérieur des terres, l'essentiel des disparitions de stations de plantes rares est lié à une modification du milieu notamment en système prairial ou landicole (transformation de prairies / landes en culture parfois après drainage, fermeture du milieu).

Sur le littoral, la non-observation de taxons à enjeux est essentiellement due à une évolution du milieu vers un stade préforestier (fourré à *Prunus spinosa* ou *Salix atrocinerea*).

### 3.3.4. Liste complétée des espèces à enjeux sur le territoire

Ce tableau, déjà établi dans le cadre de l'état des lieux des connaissances de 2023, est ici mis à jour des redécouvertes (ou non) effectuées en 2024 et 2025.

**Tableau 3** : Liste des espèces présentant des enjeux de conservation observés depuis 2000

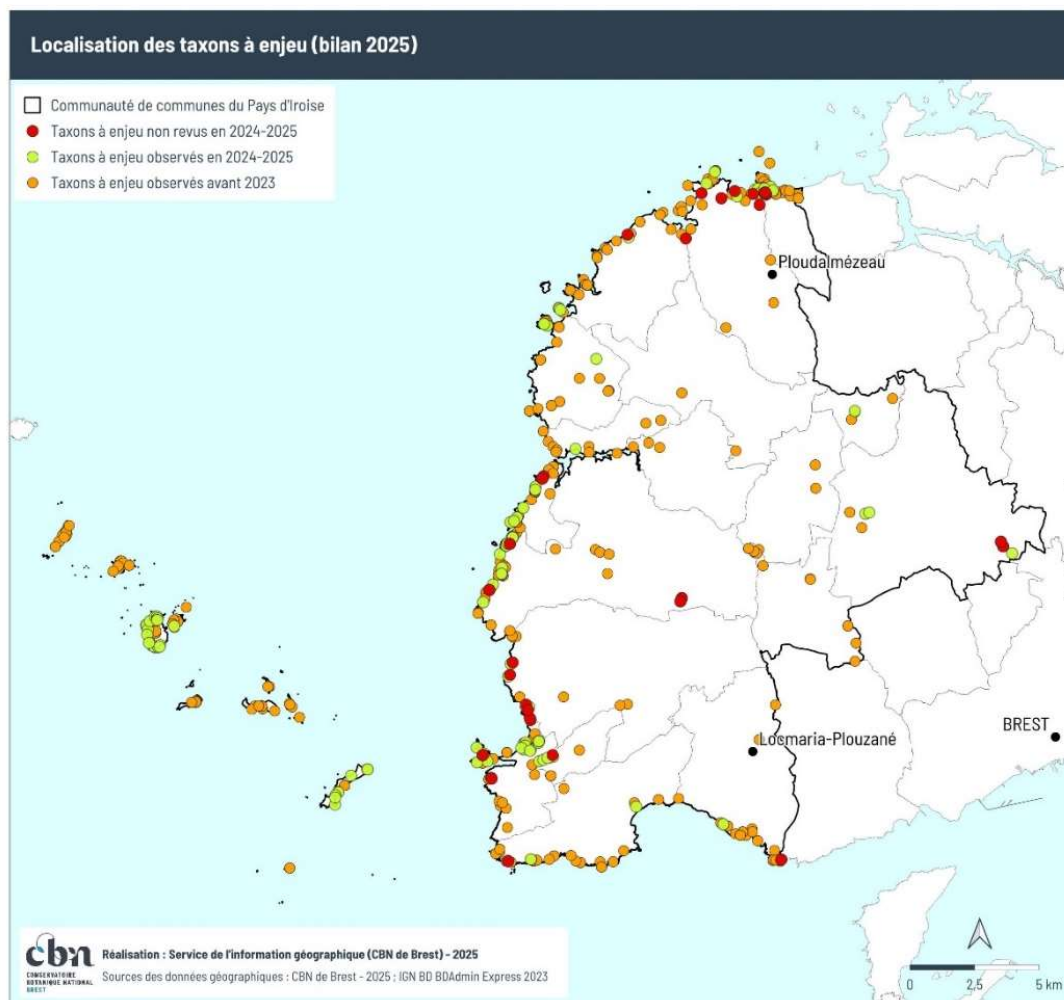
Espèce (en Taxref 16)	Nom vernaculaire	Date de dernière observation *	DHFF	Protection réglementaire	LR UICN Nat.	LR UICN Bret.	LRMA	Biotope(s) préférentiel(s)
<b>2 - Enjeu de conservation très fort</b>								
<i>Elatine hydropiper</i> L., 1753	Elatine Poivre-d'eau	2021 (non recherché)			EN	DD	LRMA *	Etangs, mares, cours d'eau
<i>Eleocharis quinqueflora</i> (Hartmann) O.Schwarz, 1949	Scirpe pauciflore	2024			LC	EN	LRMA 1	Falaises, corniches et rivages rocheux
<i>Hyoscyamus niger</i> L., 1753	Jusquiame noire	2025			LC	VU		Cultures, friches, bords de chemins
<i>Lepidium campestre</i> (L.) W.T.Aiton, 1812	Passerage des champs	2001 (non revu 2024-2025)			LC	EN		Cultures, friches, bords de chemins
<i>Liparis loeselii</i> (L.) Rich. var. <i>loeselii</i>	Liparis de Loesel	2025	anx 2&4	Nationale		NT		Zone humide arrière-dunaire
<i>Ophioglossum azoricum</i> C.Presl, 1845	Ophioglosse des Açores	2024		Nationale	LC	EN	LRMA 1	Zone humide arrière-dunaire
<i>Plantago media</i> L., 1753	Plantain moyen	2007 (non revu 2024-2025)			LC	VU	LRMA 2	Falaises, corniches et rivages rocheux
<i>Rumex rupestris</i> Le Gall, 1850	Oseille des rochers	2025	anx 2&4	Nationale	LC	NT	LRMA 1	Falaises, corniches et rivages rocheux
<i>Sagina nodosa</i> (L.) Fenzl, 1833	Sagine noueuse	2009 (non revu 2024-2025)		Régionale	NT	VU	LRMA 1	Zone humide arrière-dunaire
<i>Spiranthes aestivalis</i> (Poir.) Rich., 1817	Spiranthe d'été	2016 (non revu 2024-2025)	anx 4	Nationale	VU	NT	LRMA 1	Zone humide arrière-dunaire
<i>Trifolium angustifolium</i> L., 1753	Trèfle à feuilles étroites	2006 (non recherché)			LC	VU	LRMA 2	Falaises, corniches et rivages rocheux
<i>Triglochin palustris</i> L., 1753	Troscart des marais	2024			LC	VU	LRMA 2	Falaises, corniches et rivages rocheux
<b>3 - Enjeu de conservation fort</b>								
<i>Ammi majus</i> L., 1753	Ammi élevé	2007 (non recherché)			LC	NT		Cultures, friches, bords de chemins
<i>Anogramma leptophylla</i> (L.) Link, 1841	Anogramme à feuilles minces	2025		Régionale	LC	NT	LRMA 1	Vieux murs
<i>Calendula arvensis</i> L., 1763	Souci des champs	2023 (non recherché)			LC	NT		Cultures, friches, bords de chemins
<i>Dactylorhiza incarnata</i> subsp. <i>incarnata</i> (L.) Soó, 1962	Orchis incarnat	2021 (non revu 2024-2025)			NT	NT	LRMA 2	Zone humide arrière-dunaire
<i>Dactylorhiza praetermissa</i> (Druce) Soó, 1962	Orchis négligé	2025			NT	NT	LRMA 1	Zone humide arrière-dunaire
<i>Epipactis palustris</i> (L.) Crantz, 1769	Epipactis des marais	2024			NT	LC		Zone humide arrière-dunaire
<i>Isoetes histrix</i> Bory, 1844	Isoète épineux	2025		Nationale	LC	NT	LRMA 1	Falaises, corniches et rivages rocheux
<i>Lepidium latifolium</i> L., 1753	Grande Passerage	2025			LC	NT	LRMA 2	Hauts de plage

Espèce (en Taxref 16)	Nom vernaculaire	Date de dernière observation *	DHFF	Protection réglementaire	LR UICN Nat.	LR UICN Bret.	LRMA	Biotope(s) préférentiel(s)
<i>Logfia gallica</i> (L.) Coss. & Germ., 1843	Cotonnière de France	2000 (non recherché)			LC	NT		Falaises, corniches et rivages rocheux
<i>Ononis reclinata</i> L., 1763	Bugrane penchée	2015 (non recherché)			LC	NT	LRMA 1	Dunes et rivages sableux
<i>Ophioglossum lusitanicum</i> L., 1753	Ophioglosse du Portugal	2025			LC	NT	LRMA 1	Falaises, corniches et rivages rocheux
<i>Ophrys aranifera</i> Huds., 1778	Ophrys araignée	2000 (non revu 2024-2025)		Régionale	LC	NT		Dunes et rivages sableux
<i>Pedicularis palustris</i> subsp. <i>palustris</i> L., 1753	Pédiculaire des marais	2024			NT	NT	LRMA 1	Prairies humides oligotrophes, landes et tourbières
<i>Polygonum maritimum</i> L., 1753	Renouée maritime	2022 (non recherché)		Régionale	LC	NT	LRMA 1	Hauts de plage
<i>Polypogon maritimus</i> Willd., 1801	Polypogon maritime	2012 (non recherché)			LC	NT		Falaises, corniches et rivages rocheux
<i>Potamogeton berchtoldii</i> Fieber, 1838	Potamot de Berchtold	2022 (non recherché)			LC	NT		Etangs, mares, cours d'eau
<i>Potamogeton pusillus</i> L., 1753	Potamot fluet	2018 (non recherché)			LC	NT		Etangs, mares, cours d'eau
<i>Vulpia ciliata</i> subsp. <i>ambigua</i> (Le Gall) Stace & Auquier, 1978	Vulpie ambiguë	2008 (non recherché)			LC	NT		Dunes et rivages sableux
<b>4 - Enjeu réglementaire</b>								
<i>Crambe maritima</i> L., 1753	Chou marin	2025		Nationale	LC	LC	LRMA 2	Hauts de plage
<i>Drosera intermedia</i> Hayne, 1798	Droséra intermédiaire	2024		Nationale	LC	LC	LRMA 2	Prairies humides oligotrophes, landes et tourbières
<i>Drosera rotundifolia</i> L., 1753	Droséra à feuilles rondes	2001 (non revu 2024-2025)		Nationale	LC	LC	LRMA 2	Prairies humides oligotrophes, landes et tourbières
<i>Eryngium maritimum</i> L., 1753	Panicaut maritime	2024		Régionale	LC	LC	LRMA 2	Dunes et rivages sableux
<i>Linaria arenaria</i> DC., 1808	Linaire des sables	2023 (non recherché)		Régionale	LC	LC	LRMA 1	Dunes et rivages sableux
<i>Lotus parviflorus</i> Desf., 1799	Lotier a petites fleurs	2024		Régionale	LC	LC	LRMA 1	Falaises, corniches et rivages rocheux
<i>Parentucellia latifolia</i> (L.) Caruel, 1885	Parentucelle a feuilles larges	2024		Régionale	LC	LC		Dunes et rivages sableux
<i>Serapias parviflora</i> Parl., 1837	Sérapias à petites fleurs	2021 (non recherché)		Nationale	LC	LC	LRMA 1	Dunes et rivages sableux
<i>Vandenboschia speciosa</i> (Willd.) G.Kunkel, 1966	Trichomanès remarquable	2005 (non recherché)	anx 2&4	Nationale	LC	LC	LRMA 1	Falaises, corniches et rivages rocheux
<b>5 - Autres espèces intéressants</b>								
<i>Atriplex littoralis</i> L., 1753	Arroche du littoral	2012 (non recherché)			LC	LC	LRMA 2	Hauts de plage
<i>Avenula pubescens</i> subsp. <i>pubescens</i> (Huds.) Dumort., 1868	Avoine pubescente	2021 (non recherché)			LC	LC	LRMA 2	Dunes et rivages sableux
<i>Blackstonia perfoliata</i> (L.) Huds., 1762	Blackstonie perfoliée	2000 (non recherché)			LC	LC	LRMA 2	Dunes et rivages sableux
<i>Carex pairae</i> F.W.Schultz, 1868	Laiche de Paira	2024			LC	LC	LRMA 1	Prairies et pelouses sèches à mésophiles
<i>Carex rostrata</i> Stokes, 1787 [nom. et typ. cons.]	Laiche rostree	2007 (non recherché)			LC	LC	LRMA 2	Prairies humides oligotrophes,

Espèce (en Taxref 16)	Nom vernaculaire	Date de dernière observation *	DHFF	Protection réglementaire	LR UICN Nat.	LR UICN Bret.	LRMA	Biotope(s) préférentiel(s)
								landes et tourbières
<i>Cochlearia officinalis</i> L., 1753	Cochléaire officinale	2024			LC	LC	LRMA 2	Falaises, corniches et rivages rocheux
<i>Comarum palustre</i> L., 1753	Comaret des marais	2024			LC	LC	LRMA 2	Prairies humides oligotrophes, landes et tourbières
<i>Cynoglossum officinale</i> L., 1753	Cynoglosse officinale	2025			LC	LC	LRMA 2	Dunes et rivages sableux
<i>Elatine hexandra</i> (Lapierre) DC., 1808	Elatine à six étamines	2021 (non recherché)			LC	LC	LRMA 2	Etangs, mares, cours d'eau
<i>Epilobium palustre</i> L., 1753	Epilobe des marais	2021 (non recherché)			LC	LC	LRMA 2	Prairies humides oligotrophes, landes et tourbières
<i>Equisetum telmateia</i> Ehrh., 1783	Grande prêlé	2021 (non recherché)			LC	LC	LRMA 2	Forêt humide
<i>Myrica gale</i> L., 1753	Piment royal	2018 (non recherché)			LC	LC	LRMA 2	Prairies humides oligotrophes, landes et tourbières
<i>Narthecium ossifragum</i> (L.) Huds., 1762	Narthécie des marais	2021 (non recherché)			LC	LC	LRMA 2	Prairies humides oligotrophes, landes et tourbières
<i>Ophrys apifera</i> Huds., 1762	Ophrys abeille	2025			LC	LC	LRMA 2	Dunes et rivages sableux
<i>Ornithopus pinnatus</i> (Mill.) Druce, 1907	Ornithope penne	2025			LC	LC	LRMA 2	Falaises, corniches et rivages rocheux
<i>Pinguicula lusitanica</i> L., 1753	Grassette du Portugal	2024			LC	LC	LRMA 2	Prairies humides oligotrophes, landes et tourbières
<i>Rhynchospora alba</i> (L.) Vahl, 1805	Rhynchospora blanc	2001 (non revu 2024-2025)			LC	LC	LRMA 1	Prairies humides oligotrophes, landes et tourbières
<i>Salix repens</i> var. <i>dunensis</i> (Rouy) P.Fourn., 1935	Saule des dunes	2024				LC	LRMA 1	Zone humide arrière-dunaire
<i>Schoenus nigricans</i> L., 1753	Choin noirâtre	2025			LC	LC	LRMA 2	Zone humide arrière-dunaire
<i>Solanum dulcamara</i> var. <i>marinum</i> Bab., 1843	Morelle douce-amère marine	2025				LC	LRMA 1	Falaises, corniches et rivages rocheux
<i>Tractema verna</i> (Huds.) Speta, 1998	Scille printanière	2025			LC	LC	LRMA 1	Falaises, corniches et rivages rocheux

### 3.3.5. Répartition des espèces à enjeu de conservation sur le territoire de la CCPI

Cette carte de localisation des espèces à forte valeur patrimoniale (**Carte 10**), c'est-à-dire ayant un enjeu de conservation « fort » et « très fort », a été présentée dans le précédent rapport et est ici complétée par les redécouvertes effectuées en 2024 et 2025. On remarque qu'un certain nombre des redécouvertes se situe sur littoral, mais également quelques observations intéressantes se retrouvent dans les terres, sur les communes de Porspoder, Tréouergat et Milizac-Guipronvel.



Carte 10 : Localisation des stations de espèces à forte valeur patrimoniale (Enjeu de conservation très fort et fort) en 2025

### 3.4. Espèces exotiques envahissantes

En comparaison de la synthèse des données faite en 2023, les inventaires de 2024 et 2025 ont permis de déceler la présence de nouvelles espèces exotiques envahissantes. Deux espèces classées « invasive avérée » : *Elodea nuttallii* (Planch.) H. St. John. (espèce aquatique) et *Sporobolus alterniflorus* (Loisel.) P.M.Peterson & Saarela ; et deux espèces classées « invasives potentielles » : *Ailanthus altissima* (Mill) Swingle, un arbre aux racines drageonnantes qui colonise les milieux perturbés et *Hypericum hircinum* L., un millepertuis ornemental qui s'échappe des jardins, notamment près des cours d'eau.

Ces nouvelles données font passer au nombre de 26 les espèces « invasives avérées » et à 31 les espèces « invasives potentielles » connues sur ce territoire (**Tableau 4**).

Tableau 4 : Liste des espèces exotiques envahissantes observées sur la Communauté de communes du Pays d'Iroise

Espèces Taxref 18 [RNFO2 si absent Taxref ou si différent]	Nom français	Biotope(s) préférentiel(s)	Date de dernière observation
<b>Invasive avérée</b>			
<i>Acer pseudoplatanus</i> L.	Erable sycomore	Forêts et ancienne plantation	2025
<i>Allium triquetrum</i> L.	Ail triquètre	Bords de cours d'eaux, de chemins, fossés, sous-bois, lisières forestières	2025
<i>Azolla filiculoides</i> Lam.	Azolle fausse-fougère	Milieux aquatiques	2007
<i>Baccharis halimifolia</i> L8	Séneçon en arbre	Zones humides littorales	2025
<i>Bidens frondosa</i> L.	Bident feuillé	Berges des cours d'eau	2024
<i>Carpobrotus edulis</i> (L.) N.E.Br.	Griffe de sorcière	Dunes et falaises littorales	2025
<i>Cortaderia selloana</i> (Schult. & Schult.f.) Asch. & Graebn.	Herbe de la Pampa	Pelouses humides, marais, fossés, berges de cours d'eau et terrains perturbés	2025
<i>Crassula helmsii</i> (Kirk) Cockayne	Crassule de Helms	Rives d'étangs et milieux aquatiques	2022
<i>Egeria densa</i> Planch.	Egérie dense	Milieux aquatiques	2018
<i>Elaeagnus x submacrophylla</i> Servett.	Chalef d'Ebbin	Habitats rivulaires, berges des cours d'eau	2025
<i>Elodea nuttallii</i> (Planch.) H. St. John	Elodée de Nuttall	Milieux aquatiques	2024
<i>Impatiens glandulifera</i> Royle	Balsamine de l'Himalaya	Ripisylves, berges de cours d'eau, fossés, talus humides, friches humides	2021
<i>Jacobaea maritima</i> (L.) Pelser & Meijden	Cinéraire maritime	Dunes et falaises littorales	2008
<i>Lagarosiphon major</i> (Ridl.) Moss	Grand lagarosiphon	Milieux aquatiques	2008
<i>Lathyrus latifolius</i> L.	Gesse à larges feuilles	Bord de chemins, talus et milieux dunaires	2025
<i>Laurus nobilis</i> L.	Laurier-sauce	Landes et pelouses littorales	2025
<i>Lemna minuta</i> Kunth	Lentille d'eau minuscule	Milieux aquatiques	2025
<i>Ludwigia grandiflora</i> (Michx.) Greuter & Burdet	Lentille d'eau minuscule	Milieux aquatiques et berge des eaux stagnantes	2024
<i>Myriophyllum aquaticum</i> (Vell.) Verdc.	Myriophylle aquatique	Milieux aquatiques	2025
<i>Prunus laurocerasus</i> L.	Laurier palme	Forêts	2025
<i>Renoutria japonica</i> Houtt.	Renouée du Japon	Berges des cours d'eau et terrains perturbés	2024
<i>Rhododendron ponticum</i> L.	Rhododendron pontique	Berges des cours d'eau, ripisylves	2025
<i>Robinia pseudoacacia</i> L.	Robinier faux-acacia	Berges des cours d'eau, ripisylves, lisières forestières fraîches et prairies humides	2025
<i>Rosa rugosa</i> Thunb.	Rosier rugueux	Dunes et falaises littorales	2025
<i>Senecio inaequidens</i> DC.	Séneçon du cap	Terrains perturbés et milieux dunaires	2020
<i>Sporobolus alterniflorus</i> (Loisel.) P.M.Peterson & Saarela	Spartine à fleurs alternes	Vasières	2024
<b>Invasive potentielle</b>			
<i>Abies alba</i> Mill.	Sapin pectiné	Forêts et ancienne plantation	2025
<i>Acacia dealbata</i> Link	Mimosa argenté	Ripisylves	2020
<i>Ailanthus altissima</i> (Mill.) Swingle	Ailante de Chine	Terrains perturbés et lisières forestières	2024
<i>Buddleja davidii</i> Franch.	Buddleia de david	Terrains perturbés et lisières forestières	2025
<i>Cerastium tomentosum</i> L.	Céraiste tomenteux	Dunes et falaises littorales	2023
<i>Cotoneaster horizontalis</i> Decne.	Cotonéaster horizontal	Lieux rocailleux, pelouses, lisières sèches	2017
<i>Crocsmia x crocosmiiflora</i> (Lemoine) N.E.Br.	Crocsmie commune	Ourlets mésophiles, lisières forestières	2025

Espèces Taxref 18 [RNFO2 si absent Taxref ou si différent]	Nom français	Biotope(s) préférentiel(s)	Date de dernière observation
<i>Cyperus eragrostis</i> Lam.	Souchet robuste	Berges et grèves humides des bords de cours d'eau sur sable, gravier ou vase, fossés et friches humides	2023
<i>Datura stramonium</i> L.	Stramoine	Terrains perturbés (voies de chemin de fer, bords de route, terrains abandonnés...)	2025
<i>Delairea odorata</i> Lem.	Séneçon grimpant	Fourrés littoraux (lianescent)	2024
<i>Elodea canadensis</i> Michx.	Elodée du Canada	Milieux aquatiques	2024
<i>Erigeron floribundus</i> (Kunth) Sch.Bip.	Vergerette à fleurs nombreuses	Terrains perturbés et milieux dunaires	2025
<i>Fallopia baldschuanica</i> (Regel) Holub [Synonyme de <i>Fallopia aubertii</i> ]	Renouée du turkestan	Berges des cours d'eau	2025
<i>Hirschfeldia incana</i> (L.) Lagr.-Foss.	Roquette bâtarde	Bords des routes, des chemins, prairies	2025
<i>Hippophae rhamnoides</i> L.	Argousier	Milieux dunaires	2009
<i>Hypericum hircinum</i> L.	Millepertuit à odeur de bouc	Berges des cours d'eau	2024
<i>Impatiens balfourii</i> Hook.f.	Balsamine de Balfour	Ripisylve, berges de cours d'eau, fossés, talus humides, milieux anthropisés	2024
<i>Koenigia polystachya</i> (Wall. ex Meisn.) T.M.Schust. & Reveal [ <i>Rubrivena polystachya</i> (Wall. ex Meisn.) M.Král]	Renouée à épis nombreux	Bord des routes, fossés et talus humides, berges des cours d'eau	2007
<i>Lamium galeobdolon</i> subsp. <i>argentatum</i> (Smejkal) J.Duvign.	Lamier jaune à feuilles argentées	Forêts	2025
<i>Lobularia maritima</i> (L.) Desv.	Alysson maritime	Milieux dunaires	2024
<i>Lonicera japonica</i> Thunb.	Chèvrefeuille du Japon	lisières forestières	2025
<i>Lonicera ligustrina</i> var. <i>yunnanensis</i> Franch. [ <i>Lonicera nitida</i> E.H.Wilson en RNFO2]	Chèvrefeuille arbustif	Forêts et lisières forestières	2024
<i>Paspalum</i> Groupe <i>distichum/paucispicatum</i> [RNFO2]	Paspale dilaté / à deux épis	Terrains perturbés (voies de chemin de fer, bords de route, terrains abandonnés...)	2019
<i>Pastinaca sativa</i> subsp. <i>urens</i> (Req. ex Godr.) Čelak.	Panais brûlant	Terrains perturbés (voies de chemin de fer, bords de route, terrains abandonnés...)	2022
<i>Petasites hybridus</i> (L.) G.Gaertn., B.Mey. & Scherb.	Pétasite hybride	Bords de routes, des chemins, talus, fossés et milieux naturels à proximité	2020
<i>Petasites pyrenaicus</i> (L.) G.López	Pétasite odorant	Bords de routes, des chemins, talus, fossés et milieux naturels à proximité	2025
<i>Pinus pinaster</i> Aiton	Pin maritime	Forêts et lisières forestières	2023
<i>Populus alba</i> L.	Peuplier blanc	Milieux dunaires	2025
<i>Sporobolus indicus</i> (L.) R.Br.	Sporobole tenace	Bords de routes, layons forestiers, chemins, prairies sèches, friches urbaines, trottoirs	2025
<i>Tetragonia tetragonoides</i> (Pall.) Kuntze	Epinaud de Nouvelle-Zélande	Berges des cours d'eau	2003
<i>Yucca gloriosa</i> L.	Yucca	Dunes (ici une donnée en bordure d'un plan d'eau, sûrement planté)	2025

## 4. Conclusions et perspectives

Dans le cadre de l'appel à projet « Atlas de la Biodiversité » de l'Office Français de la Biodiversité, la Communauté de communes du Pays d'Iroise a été lauréate pour son projet de réalisation d'un Atlas de la Biodiversité Intercommunale (ABI) sur le territoire de son agglomération. Pour ce faire, la Communauté de communes a fait appel au Conservatoire botanique national de Brest afin d'identifier et d'analyser les diverses sources de données existantes.

La synthèse préliminaire (Burguin & Sellin, 2024) a permis de structurer le travail d'inventaires sur le terrain afin de cibler les sites prioritaires à visiter et ainsi d'optimiser la couverture de la connaissance sur ce territoire. Les prospections de terrain du Conservatoire botanique national de Brest de 2024-2025 ont permis d'actualiser les données des 19 communes que comporte la Communauté de communes du Pays d'Iroise.

Sur les 61 espèces de flore vasculaire à enjeu de conservation observées depuis l'an 2000 (dont 12 espèces à enjeu de conservation très fort) et identifiées dans l'analyse de données, les inventaires 2024-2025 ont permis d'en retrouver près de la moitié (30 espèces) mais pas dans toutes les localités. Ces inventaires confirment la présence d'espèces à enjeux sur toutes les communes mais principalement sur Lampaul-Ploudalmézeau, Le Conquet, Locmaria-Plouzané, Ploudalmézeau, Porspoder, Milizac-Guipronvel, Plouarzel, et Tréouergat. En voie de raréfaction en Bretagne et sur le territoire de la CCPI, plusieurs communes intérieures abritent toujours quelques belles prairies humides oligotrophes dont le maintien représente un enjeu essentiel pour la biodiversité. *A contrario*, de nombreuses espèces végétales à enjeu n'ont pas été revues en raison d'une évolution / modification du milieu, notamment en système prairial ou landicole.

Au terme de ces deux années d'inventaires, il ressort que le territoire de la CCPI présente aujourd'hui une bonne connaissance de sa flore vasculaire (Trachéophytes) contrairement à la Bryoflore, aux Lichens et Characées où des compléments d'inventaires seront nécessaires.

En termes de conservation, l'étude a permis de revoir plusieurs espèces végétales rares et/ou protégées dont le territoire porte une forte responsabilité (notamment pour *Elatine hydropiper*, *Ophioglossum azoricum*, *Liparis loeselii*). Il conviendra de veiller à leur préservation en assurant une gestion adaptée de leur milieu de vie.

# Bibliographie

- Arrêté interministériel du 20 janvier 1982 relatif à la liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire, modifié par les arrêtés du 15 septembre 1982 (JORF du 14 décembre 1982, p. 11147), du 31 août 1995 (JORF du 17 octobre 1995, pp. 15099-15101), du 14 décembre 2006 (JORF du 24 février 2007, p. 62) et du 23 mai 2013 (JORF du 7 juin 2013, texte 24)
- Arrêté du 23 juillet 1987 relatif à la liste des espèces végétales protégées en Bretagne complétant la liste nationale. NOR : ENVN8700161A
- Burguin E., 2024 - *Liste des plantes vasculaires exotiques envahissantes en Bretagne. Liste 2024*. DREAL Bretagne. Région Bretagne. Brest : Conservatoire botanique national de Brest. 35 p. + 3 annexes.
- Burguin E. & Sellin V., 2024 - *Flore et Lichens du territoire de la Communauté de communes du Pays d'Iroise. Etat des connaissances et enjeux de conservation*. Communauté de communes du Pays d'Iroise. Brest : Conservatoire botanique national de Brest. 39 p. + annexes
- Des Abbayes H., Claustres G., Corillion R., Dupont P., 1971 - *Flore et végétation du Massif armoricain, tome 1. Flore vasculaire*. Saint-Brieuc : Presses universitaires de Bretagne. 1226 p.
- Guillaumeau P., 2024 - *Flore du territoire de la Communauté de communes du Pays d'Iroise. Bilan des inventaires 2024*. Communauté de communes du Pays d'Iroise. Brest : Conservatoire botanique national de Brest. 19 p. + annexes.
- Guillemot V., 2023 - *Flore du Massif armoricain et ses marges : Bretagne, Basse-Normandie, Pays de la Loire, Deux-Sèvres*. Mèze : Biotope éditions. 895 p.
- Hardegen M., Quéré E., 2019 - *Hiérarchisation des enjeux : flore vasculaire. Méthode d'évaluation des enjeux de conservation à l'échelle d'un territoire & résultats de la hiérarchisation pour la flore vasculaire indigène de Bretagne*. DREAL Bretagne, Région Bretagne. Brest : Conservatoire botanique national de Brest. 8 p. + 2 annexes.
- Magnanon S., 1992 - L'inventaire et la cartographie de la flore armoricaine. Guide méthodologique pour le recueil et la gestion des données de terrain. *E.R.I.C.A.*, **1** : 7-18.
- Magnanon S., 1993 - Liste rouge des espèces végétales rares et menacées du Massif armoricain. *E.R.I.C.A.*, **4** : 1-22.
- Quéré E., Magnanon S., Brindejonc O., 2015 - *Liste rouge de la flore vasculaire de Bretagne -Evaluation des menaces selon la méthodologie et la démarche de l'UICN*. DREAL Bretagne / Conseil régional de Bretagne / FEDER Bretagne. Brest : Conservatoire botanique national de Brest. 44 p. + 3 annexes.
- Quéré E., Magnanon S., Ragot R., Gager L., Hardy F., 2008 - *Atlas de la flore du Finistère. Flore vasculaire*. Nantes : Editions Siloë. 693 p. (Atlas floristique de Bretagne).
- Siorat F., 2018 - *Méthodes de hiérarchisations. Listes rouges et Responsabilités biologique régionales*. Rennes : Observatoire de l'environnement de Bretagne. 11 p.
- Tison J.-M. & Foucault B. (de) (coord.), 2014 - *Flora Gallica. Flore de France*. Mèze : Biotope éditions. XX-1195 p.
- UICN France & FCBN & AFB & MNHN (éds), 2018 - *La Liste rouge des espèces menacées en France. Chapitre flore vasculaire de France métropolitaine*. Paris : UICN France. 32 p. Disponible à l'adresse : <https://uicn.fr/liste-rouge-flore/>

## Sites internet :

- Conservatoire botanique national de Brest - *Référentiel Nomenclatural de la Flore de l'Ouest de la France* [en ligne]. <https://www.cbnbrest.fr/rnfo/> (consulté le 01.12.2024).
- Conservatoire botanique national de Brest - *Application pour consulter la répartition géographique des plantes à fleurs et des fougères dans l'Ouest de la France et suivre leur évolution dans le temps et à différentes échelles*. [en ligne]. [www.cbnbrest.fr/eCalluna](http://www.cbnbrest.fr/eCalluna) (consulté le 01.12.2024)
- Fédération des Conservatoires botaniques nationaux - *Cartes de répartition à l'échelle de la France issues de la plateforme nationale de diffusion des données « flore » du réseau des CBN* [en ligne]. <http://siflore.fcbn.fr/> (consulté le 01.02.2024)
- Museum national du patrimoine naturel. Données et outils - *Recherche de données ZNIEFF continentale* [en ligne]. <https://inpn.mnhn.fr/accueil/recherche-de-donnees/znief-cont> (consulté le 01.12.2024)



SIÈGE ET ANTENNE  
BRETAGNE  
52 allée du Bot  
29200 Brest  
02 98 41 88 95

ANTENNE  
PAYS DE LA LOIRE  
28bis rue Babonneau  
44100 Nantes  
02 40 69 70 55

SUIVEZ-NOUS ET  
sur les réseaux sociaux  
et sur notre site web  
[cbnbrest.fr](http://cbnbrest.fr)

SIÈGE ET ANTENNE  
BRETAGNE

ANTENNE  
PAYS DE LA LOIRE

SUIVEZ-NOUS ET  
sur les réseaux sociaux